

ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr



Standard01.40.58.75.00
Annonces01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10
Abonnements..... 01.40.15.67.77
(8 h 30 à 12 h 30)

Associations

**Associations syndicales
de propriétaires**

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 1680 - page 632

84 - Vaucluse

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Carpentras.

ECOLE SUPERIEURE D'ARTS.

Objet : implanter une école supérieure d'arts dans la commune de Carpentras promouvoir l'art et la culture ; organiser des séminaires, conférences et expositions.

Siège social : 35, rue du Collège, 84200 Carpentras.

Date de la déclaration : 19 janvier 2015.